Riorganizzata l'Associazione ticinese Protezione civile

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **23 (1976)**

Heft 5

PDF erstellt am: **09.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Canton de Neuchâtel

Protection civile opérationnelle à Hauterive dès 1980

La protection civile: nul mieux que le directeur du service cantonal M. André Laubscher, ne peut en parler. Aussi la commune d'Hauterive dans le cadre du cycle des conférences – débat qu'elle a organisé cet hiver à l'intention de la population, l'avait-elle invité récemment pour expliquer la protection civile, le sens qu'il convient de lui donner, son organisation et le rôle de ceux qui y sont incorporés.

Une nouvelle occasion a donc été donnée à M. Laubscher de souligner la nécessité de cette protection civile, très coûteuse sans doute, mais qui, élément de la défense nationale, est par conséquent indispensable. Rappelons toujours, a dit M. Laubscher, que la protection civile tend à protéger, à sauver et à secourir les personnes et à protéger les biens par des mesures destinées à prévenir ou à atténuer les conséquences de conflits armés. Mais elle peut aussi intervenir en cas de catastrophes naturelles ou accidentelles.

Une des communes les plus avancées

Pour en avoir si souvent parlé, nous ne reviendrons pas sur l'organigramme de la protection civile, sa nécessité ou son rôle. M. Laubscher dont l'exposé, d'une parfaite limpidité et d'une concision remarquable, intéressa visiblement l'auditoire mixte qui emplissait l'une des salles du bâtiment des services publics d'Hauterive, en a fait le tour d'une manière vivante et simplifiée.

Le cinéma a agréablement complété cet exposé au début duquel M. Gilles Attinger, président du Conseil communal, donna quelques renseignements sur la protection civile à Hauterive, l'une des communes les plus avancées du canton à cet égard, et où la PC sera opérationnelle dès 1980.
Jusqu'ici, c'est une somme de 1 490 000 francs que l'Etat et la Confédération ont accordé à la commune qui a elle-même investi 370 000 fr. au titre de la protection civile.

Valais

Martigny – Cours de répétition efficaces

Le personnel de l'Organisme de protection local a eu une excellente occasion de parfaire son instruction par des exercices pratiques.
En effet, la direction locale PC a pu disposer de la «villa Bessero» condamnée à disparaître, pour y organiser ses cours de répétition. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'hommes se sont succédé tous les deux jours, du 29 mars au 8 avril, pour se familiariser avec le matériel PC, pour l'extinction d'incendies, les secours aux blessés, et jouer les liaisons de commandement et de coordination de l'engagement.
De plus, dans le cadre de ces cinq cours de deux jours, le poste sanitaire du Bourg a été mis en service. Ce poste sanitaire est désormais opérationnel et pourra être mis immédiatement en service en cas d'accident grave, d'épidémie, de catastrophe. C'est un précieux renfort de l'hôpital, qui peut servir occasionnellement de logement pour des sans-abri. M. Bregnard, inspecteur fédéral, a reconnu la parfaite ordonnance de cette installation. Plusieurs membres des autorités locales ont suivi ces cours avec intérêt.

R. P.

Riorganizzata l'Associazione ticinese Protezione civile

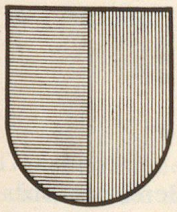

Dopo un periodo di forzata inattività, dovuta a carenze organizzative nell'esecutivo, è stato ricostituito il nuovo comitato direttivo della Associazione ticinese protezione civile che conta ora sulla valida collaborazione di giovani dinamici membri dotati delle migliori intenzioni per la continuazione di una opera sempre più importante nell'interesse della collettività.
Per il 1976 il comitato ha già elaborato un interessante programma che prevede fra l'altro, un viaggio di studio al CCR Euratom di Ispra-Varese, una visita all'ospedale di emergenza del nuovo ospedale Civico di Lugano, l'organizzazione di concorsi riservati agli allievi delle scuole ticinesi, ecc. Anche la revisione in corso della legge federale sulla protezione civile riserva interessanti novità nel quadro di una nuova concezione.
La quota sociale anche per il 1976 è stata fissata in fr. 10.– e a tutti coloro che verseranno tale importo verrà inviata la rivista «Protezione civile».
La direttiva spera che molti saranno i Ticinesi che vorranno aderire a questa associazione (l'adesione non comporta nessun impegno) mediante il versamento a titolo di sostenitori di una quota annua «libera». Anche a costoro verrà inviata la rivista «Protezione civile».